

CAHIER DES CHARGES

VOYAGE SCOLAIRE EN PAYS DE LOIRE FRANCE 2025

mapa vs2025-1 lot n°3

ÉTABLISSEMENT :

Collège Jean Moulin

Rue de Bécourt, 80300 ALBERT – RNE 0801786G

Tél. : 03.60.03.91.45 - mail : ce.0801786G@ac-amiens.fr

Professeur à l'initiative de la demande : Mme DELATTRE, professeure de sciences :

Agnes.Marzaroli@ac-amiens.fr

DATE : du 28 avril 2025 au 30 avril 2025

PARTICIPANTS :

Nombre d'élèves : 14 élèves (tous mineurs)

Nombre d'accompagnateurs : 4

Total : 18 personnes

Destination : BLOIS ET ALENTOUR - FRANCE

TRANSPORT :

Aller, départ le 28 avril 2025 de la gare TGV d'Ablaincourt pressoir

Retour, départ le 30 avril 2025 pour la gare TGV d'Ablaincourt pressoir

Moyen de transport :

- voyage en train/TGV en seconde classe

- en autocar grand tourisme, dans le strict respect de la réglementation en vigueur, pour les différentes visites et sorties inscrites au programme pendant le séjour.

HEBERGEMENT :

Type :

Auberge de jeunesse ou structure équivalente,

- chambre multiple pour les élèves
- Chambre individuelle, avec douche et toilette pour les accompagnants si possible
- chaque élève doit disposer d'un couchage individuel
- L'ensemble de l'hébergement (élèves et accompagnants) sur le même site.

Nombre de nuitées : 2 nuitées du 28 avril 2025 au 29 avril 2025 inclus

RESTAURATION :

Pension complète :

du dîner le 28 avril 2025 au déjeuner panier-repas du vendredi 30 avril 2025

- les repas et paniers repas pendant le séjour seront fournis par les structures hôtes pour les élèves et professeurs

VISITES / ANIMATIONS :

Programme à établir par le prestataire

Visites et/ou programme prévisionnel :

1ère journée :

- Visite du château de Blois avec atelier "Les animaux dans le décor du château"
- Installation au lieu d'hébergement

2ème journée :

- Visite sur la journée du zoo de Beauval

3ème journée :

- Découverte des bords de Loire (sortie bateau)
- Retour à Albert

Prévoir des temps libres en ville

Le programme des visites pourra faire l'objet de légères modifications ou de permutations par accord entre le responsable enseignant et le prestataire.

CONDITIONS :

- L'autocar restera à disposition du groupe pendant toute la durée du séjour, pour les visites prévues au programme
- Un seul point de rassemblement pour les départs et retours des journées d'excursion
- Le candidat précisera les principales caractéristiques de confort (présence de toilettes, lecteur DVD...) et de sécurité (ceintures...) de l'autocar.
- Le candidat indiquera la zone géographique précise d'hébergement des participants au séjour

OFFRES :

Le candidat devra être immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours.

Les prix feront apparaître toutes les taxes et frais. Ils seront fermes et définitifs.

L'offre inclura :

- le transport en autocar (toutes dépenses incluses y compris prise en charge du chauffeur-hébergement et repas, frais de parking + péages,...)
- l'hébergement et la restauration;
- les visites payantes inscrites au programme ;
- l'assurance annulation groupe et individuelle pour tous motifs, situation sanitaire liée au COVID-19 en particulier (préciser les modalités en détail).
- l'assistance téléphonique 24/24h
- le dossier détaillé et complet des visites, programme fourni avant le séjour.

L'offre sera appréciée en fonction des critères définis dans le règlement de consultation.

Acompte

Un acompte correspondant à 70% peut être versé selon le calendrier ci-dessous :

- 1^{er} acompte de 30% du cout global début décembre
- 2eme acompte de 40% du cout global début février

Pour un motif d'intérêt général, l'acheteur se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure.

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur à l'adresse

suivante : gest.0801786g@ac-amiens.fr